

# MAIRIE DE PRUNIERES

Les Plantas – 4 place de la mairie

05230 PRUNIERES

Téléphone : 04.92.50.65.89

Email : [contact@prunieres.fr](mailto:contact@prunieres.fr)

Web : [www.prunieres.fr](http://www.prunieres.fr)



## ACTUALISATION DONNEES - CONTRAT D'ABONNEMENT EAU/ASSAINISSEMENT

- Remplissez et signez le formulaire
- Joignez les photocopies de toutes pièces justificatives (état des lieux, bail de location, attestation, notarial, extrait Kbis pour les personnes morales) et d'une pièce d'identité pour chaque personne physique désignée au contrat
- Joignez un relevé d'identité bancaire ou postal
- Retournez votre demande (page 1 à 3 ou page 4 selon le cas) à la Commune de Prunieres par courrier :  
4 Place de la Mairie 05230 Prunieres ou par mail à [compta@prunieres.fr](mailto:compta@prunieres.fr)  
L'information liée au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est donnée en page 4.  
L'information relative aux tarifs est transmise en page 5.

### Partie réservée à l'administration

N° d'abonnement :  
.....

N° du compteur :  
.....

Date d'envoi du contrat :  
.....

Date de réception du contrat :  
.....

⇒ Date de votre demande : .....

⇒ Date de souscription souhaitée : .....

### Titulaire du contrat ou Co-indivisaire n°1

Société/Raison sociale : .....  Siret (obligatoire): .....

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance (obligatoire) : ..... Lieu de naissance : (obligatoire) .....

Téléphone : Domicile ..... Portable : .....

Email : .....

### Cotitulaire du contrat ou Co-indivisaire n°2

Civilité :  Madame  Monsieur  Société/Raison sociale : .....  Siret :  
.....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance (obligatoire) : ..... Lieu de naissance : (obligatoire) .....

Téléphone : Domicile ..... Portable :  
.....

**Adresse desservie**

Numéro de rue : ..... Nom de la rue : .....

Complément d'adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

**Nom et adresse de facturation (si différente de l'adresse desservie)**

Nom à inscrire sur la facture : .....

Numéro de rue : ..... Nom de la rue : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

**Informations techniques**

Nom et prénom ou raison sociale de l'abonné précédent

.....

Vous agissez en tant que  Locataire  propriétaire  Syndic

Si vous êtes locataire, nom et adresse du propriétaire ou du Syndic : .....

.....

Nombre de personne(s) dans le foyer : .....

Localisation du compteur :  Dans la propriété privée  Accessible de la voie publique

Numéro de compteur : .....

Index relevé en m3 (chiffres noirs uniquement) : ..... A la date du : .....

Cet abonnement est destiné aux besoins de :

Résidence principale  résidence secondaire

Compteur général sans individualisation  Compteur général avec individualisation

Agriculteurs  Entreprise artisanale/commerciale  Industrie

Autres : arrosage jardin, piscine, etc.

Le bien est :

Raccordé à l'assainissement collectif  Dispose d'un système d'assainissement autonome

Non soumis à l'assainissement (indiquez le motif) .....

## **Informations de paiement**

### **Vous pouvez payer votre facture**

#### **Par virement** : Trésorerie d'Embrun Savines Le Lac

- IBAN : FR13 3000 1004 08CO 5500 0000 038
- BIC : BDFEFRPPCCT
- Libellé du virement : Facture n°xx/année- Eau Prunières

**Par chèque** : accompagné du coupon à détacher, à envoyer à l'adresse mentionnée sur le TIP. Le chèque est à libeller à l'ordre du TRESOR PUBLIC en indiquant au dos du chèque les références de la créance.

Ne pas coller ou agraffer le chèque.

**Par règlement en numéraire** (dans la limite de 300 euros) ou par Carte Bancaire muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>)

#### **Par titre interbancaire de paiement SEPA :**

Je souhaite adhérer au prélèvement automatique à l'échéance. Dans ce cas, contactez la Mairie qui vous transmettra le formulaire SEPA à renseigner et **joignez un RIB.**

ATTENTION : Le prélèvement s'effectue pour toutes vos factures jusqu'à décision expresse contraire.

Des frais d'accès au service d'eau potable et de branchement peuvent être dus et seront directement imputés sur la 1<sup>ère</sup> facturation.

Il est convenu que la Commune est tenue de fournir de l'eau potable à tout titulaire du contrat de fourniture d'eau, selon les modalités prévues dans le règlement de service. Le contrat entre en vigueur à sa signature pour une durée indéterminée ou jusqu'à la réception du formulaire de résiliation.

### **Le titulaire du présent contrat :**

- S'engage à se conformer au règlement de service.
- Est informé que le contrat entre en vigueur pour une durée indéterminée, ou jusqu'à réception du formulaire de résiliation.
- Déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.
- Dans le cas d'une contestation ou d'un litige, l'utilisateur doit contacter tout d'abord le service des eaux pour régler le différend qui l'oppose. Si la solution n'est pas satisfaisante, l'utilisateur a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.
- L'utilisateur bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à partir de la date de signature du contrat. Il suffit d'adresser une demande de rétractation dans les 14 jours, par courrier recommandé.

**IMPORTANT :** Tant que le contrat de fourniture d'eau potable n'est pas résilié, vous serez tenu pour responsable de votre branchement, des consommations afférentes et des sommes dues. Il est donc conseillé de transmettre tout événement et modification de circonstances ayant un impact sur votre contrat.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus.

Fait le ....., à .....

Signature du titulaire et du cotitulaire

## **Information relative au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

Afin d'accéder au service public de l'Eau géré par la Commune de Prunières et de l'Assainissement qui est assuré par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon « CCSP », la Commune et l'EPCI sont tenues de procéder au recueil de vos données personnelles afin de procéder à l'instruction de votre demande d'adhésion au contrat d'abonnement au service public de l'eau et de l'assainissement constituant ainsi un traitement de données personnelles au titre du RGPD.

**Les finalités du traitement principal sont la gestion des abonnés et la gestion de la facturation du service public de l'eau et de l'assainissement par les responsables de traitements. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public.**

Le présent traitement de données est inséré au registre des traitements de la Commune et de la CCSP. Le responsable de traitement est Monsieur le Maire. Les données collectées sont l'état civil, les adresses postales et les adresses mails, les numéros de téléphone (fixe et/ portable) de l'abonné principal et de l'abonné secondaire du contrat d'abonnement au service public de l'Eau et de l'Assainissement. Si, elle est différente du domicile, l'adresse de facturation sera demandée. Des informations techniques sont recueillies avec le nom et le prénom de l'abonné précédent, le nombre de personnes au foyer, le numéro du compteur et l'index de relevé en m3. Des justificatifs doivent être présentés avec un justificatif de domicile et l'information sur la transmission au demandeur du contrat d'abonnement par le service de l'Eau et de l'Assainissement, les RIB dans le cadre du paiement des factures.

Les destinataires de données sont les agents habilités de la Commune et du service de l'assainissement de la CCSP pour la gestion des contrats et pour les interventions, les administrateurs réseaux de la Commune et le Trésor Public.

Les données collectées seront conservées pendant la durée d'utilité administrative prévue au tableau de gestion des archives municipales et ensuite elles sont éliminées.

Au titre des droits RGDP, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et du droit de limitation (gel temporaire de l'utilisation de vos données).

Vous bénéficiez également du droit d'opposition rendu possible exclusivement pour des motifs légitimes qui doivent être exposés, étant précisé que le DPD peut refuser votre demande. Le Délégué à la Protection des Données (DPD) de la Commune est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits et pour toutes questions relatives à la protection de vos données. Pour le joindre, vous pouvez, sous réserve de produire un justificatif d'identité valide, envoyer votre demande par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Prunières- A l'attention du délégué à la protection des données- 4 Place de la Mairie 05230 PRUNIERES ou à [contact@prunieres.fr](mailto:contact@prunieres.fr). Si vous estimez, après avoir contacté le DPD de la Commune, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation (plainte) auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07 ou par courriel : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>